

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 3 juillet 2009

**Service instructeur**

Service du Développement  
économique, de l'Enseignement  
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-10-2-16

**Service consulté**

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2009**

*Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 10 000 € à la Chambre d'Agriculture pour sa participation au Salon International de l'Agriculture 2009.*

Comme tous les ans, la Chambre d'Agriculture participe au Salon International de l'Agriculture. Ce Salon est, pour elle, l'occasion de présenter un large éventail du patrimoine culturel, historique et naturel de l'Alsace. Il constitue, au-delà de la seule problématique agricole, une vitrine touristique pour la région.

Cette année, ce salon s'est déroulé du 21 février au 1<sup>er</sup> mars. Il a accueilli 669 725 visiteurs, soit une hausse de 10 % par rapport à 2008.

Cette participation 2009 a permis de mettre à l'honneur, l'architecture régionale, les savoir-faire locaux, par la présence de produits alimentaires issus d'artisans locaux, de domaines viticoles et brasseries. De plus, elle a contribué à la promotion de la gastronomie alsacienne traditionnelle ou innovante, grâce à une animation spécifique (présence du restaurateur Daniel ZENNER et des étoilés d'alsace qui ont assuré des animations culinaires).

Cette année, 5 nouveaux exposants se sont rajoutés (FORTWENGER, KRONENBOURG, LE CANOIE, l'Office de Tourisme de MARMOUTIER et LES BRASSEURS D'ALSACE) représentant 50 m<sup>2</sup> d'occupation en plus.

Lors de cette édition, les produits alsaciens ont une fois de plus remporté de nombreuses médailles lors du Concours Général Agricole, notamment pour ses vins et ses spiritueux mais aussi pour ses produits du terroir (munster, palmipèdes gras, jus de fruits).

Le budget définitif de cette manifestation 2009 se présente comme suit :

### **Dépenses**

Réservations stands	149 129,70 €
Infrastructures – stands	84 692,69 €
Logistique	4 673,72 €
Animation Produits du terroir et Savoir-Faire	19 389,71 €
Mise à disposition de personnel :	
- Chambre d'Agriculture 67	35 622,94 €
- Chambre d'Agriculture 68	6 026,00 €
Hébergement et repas	1 872,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>301 407,12 €</b>

### **Recettes**

Location de sol et frais techniques	238 683,82 €
Conseil Général 67	10 000,00 €
Conseil Général 68	10 000,00 €
Conseil Régional	32 121,25 €
Ristourne de 5% sur les réservations	9 977,04 €
Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace	625,01 €
<b>TOTAL</b>	<b>301 407,12 €</b>

Pour sa participation 2009, la Chambre d'Agriculture sollicite le soutien départemental à hauteur de 10 000 €.

Compte tenu de la transmission tardive de cette demande de subvention, ce dossier est présenté à la Commission Permanente après la date de la manifestation.

Ce problème se pose quasiment tous les ans pour la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin qui ne réceptionne que tardivement le budget de la manifestation de la Chambre Régionale d'Agriculture, co-financeur du stand sur le salon.

L'agriculture est un secteur clé de l'économie, elle demeure l'un des pivots de la compétitivité française et constitue une spécialisation solide de notre appareil productif. De plus, l'agriculture de demain est l'un des instruments pour une croissance durable et territorialement équilibrée.

Depuis 2000, le Département soutient annuellement la Chambre d'Agriculture. En 2006 et 2007 une subvention de 10 250 € a été attribuée. A noter qu'en 2008, nous n'avons réceptionné aucune demande.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour la promotion du secteur agricole alsacien, nous vous proposons de réserver une suite favorable à cette demande et d'accorder l'aide sollicitée, soit 10 000 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'un montant de 10 000 € à la Chambre d'Agriculture pour sa participation au Salon International de l'Agriculture 2009,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER